

**République Islamique de Mauritanie**  
*Honneur - Fraternité – Justice*



**Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse  
Démographique et Economique**



**Termes de référence  
Responsable Suivi-évaluation (RS&E) du projet (HISWACA SOP1)**

Février, 2025

## I. Contexte et justification

Le projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA - SOP1) est un projet régional qui vise à soutenir les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre conjointement pour améliorer les performances statistiques des systèmes statistiques nationaux et régionaux, en particulier les sources de données et l'infrastructure de données, tout en veillant à ce que les données statistiques soient harmonisées et rendues plus comparables. La phase 1 du projet régional (HISWACA SOP1) se concentrera sur le soutien aux pays ouest-africains suivants : **Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Gambie.**

Le SOP1 de HISWACA soutiendra également le département statistique de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Institut de statistique de l'UA (STATAFRIC) et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans leur rôle de coordination et de plaidoyer pour améliorer la comparabilité et l'harmonisation des statistiques.

La mise en œuvre de ce projet intervient dans un contexte régional marqué par la faible capacité et de sous-utilisation des statistiques à des fins de suivi et évaluation de politiques et programmes de développement et par la faiblesse du niveau de financement des activités statistiques. Ainsi on retiendra au niveau régional :

- Développement du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) qui a été adopté par la Conférence des ministres africains en charge du développement en 2007 ;
- Développement en 2009 de la Charte africaine de la statistique ;
- Développement, en 2011, de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), renouvelée plus tard en 2017 en tant que deuxième SHaSA (SHaSA2) ;
- Elaboration de stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) dans de nombreux pays depuis 2005
- Amélioration de la législation sur les statistiques, un plus grand nombre de pays rendant les instituts nationaux de statistique (INS) plus autonome
- Renforcement et diversification des professions statistiques avec la création d'écoles nationales de statistique, à vocation sous-régionale dans certains pays.

Au niveau national notre pays a élaboré une stratégie décennale de la statistique (SNDDS - 2030). Cette stratégie vise à construire, à l'horizon 2030, un système statistique national efficace et crédible, doté de ressources adéquates, avec un cadre juridique et organisationnel approprié, dont les productions répondent aux besoins des politiques nationales de développement et à ceux des utilisateurs. Cette nouvelle vision du SSN s'articule avec la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, qui constitue le cadre de référence des programmes de développement économique et social du Gouvernement. Elle est également ancrée dans les principes définis par la SHaSA2.

Ainsi, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a sollicité de la Banque Mondiale pour bénéficier de l'appui de ce projet régional (HISWACA SOP1) pour appuyer le Système Statistique National (SSN) et financer la mise en œuvre de la Stratégie Décennale du Développement de la Statistique (SNDDS - 2030).

## II. Composantes du projet HISWACA SOP1 MRT

Le projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA SOP1) ambitionne, en Mauritanie et à l'instar des autres pays bénéficiaires, de renforcer

l'ensemble des acteurs du Système Statistiques Nationales (SSN) à travers quatre composantes principales :

### **Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base à l'aide de méthodologies harmonisées**

Cette première composante vise à produire des outils statistiques harmonisés selon les standards internationaux et à élargir la base de la production statistique. Les activités de cette composante couvriront divers domaines :

- Elaboration de méthodologies harmonisées ;
- Production de statistiques économiques et sociales clés ;
- Renforcement de la veille méthodologique ;
- Amélioration de la couverture des domaines non couverts ou faiblement couvert par la collecte des statistiques de base ;
- Amélioration de la comparabilité des données grâce à l'harmonisation aux niveaux régional et sous-régional ;
- Soutien des statistiques démographiques et socio-économiques à travers des opérations de grande envergure ;
- Amélioration des statistiques économiques de base ;
- Renforcement des statistiques du secteur primaire (Agriculture, élevage et pêche) ;
- Amélioration des Statistiques sectorielles, géospatiales et l'exploitation de sources administratives.

### **Composante 2 : Soutien à la modernisation statistique des services nationaux de statistique des pays participants.**

- Amélioration du plaidoyer et de la coordination du Système Statistique National (SSN) ;
- Poursuite des réformes institutionnelles engagées avec la création de l'ANSADE pour une meilleure coordination du Système Statistique National (SSN) et améliorer la pérennité du financement ;
- Améliorer l'accès aux données et leur diffusion au niveau national ;
- Valorisation des données statistiques à travers des études et analyses approfondies afin d'éclairer les décideurs ;
- Réalisation régulière des enquêtes périodiques de satisfaction des utilisateurs de données ;
- Renforcement des ressources humaines du SSN à travers la formation de base et le recyclage.

### **Composante 3 : Soutenir la mise à niveau et la modernisation des infrastructures physiques**

Cette composante vise à renforcer les capacités de l'ANSADE, des acteurs du SSN et de l'école de formation en statistique (ESP) en leur fournissant les équipements et les outils nécessaires pour remplir correctement leur mandat. Dans le cadre de cette composante, le projet soutiendra l'extension des locaux du siège central de l'ANSADE, la construction de l'école de formation en statistique et l'équipement du SSN en matériel informatique.

### **Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet**

L'objectif de cette composante est de soutenir la gestion et le suivi/évaluation du projet. Cette composante soutiendra également les enquêtes régulières de satisfaction des utilisateurs afin de mesurer dans quelle mesure les produits ou services statistiques produits répondent ou dépassent les attentes des utilisateurs.

### III. Ancrage institutionnel du projet HISWACA SOP1 - MRT

Au niveau national, l'agence d'exécution de ce projet multisectoriel sera l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), organe central du SSN. Le Directeur Général de l'ANSADE sera responsable de la supervision de la mise en œuvre des activités du projet. Une unité de mise en œuvre du projet (PIU) sera créée au sein de l'ANSADE et sera chargée de mettre en œuvre les activités du projet.

Un comité de pilotage, est mis en place pour mieux orienter et impulser les activités du projet et pour assurer une coordination adéquate de ses activités conformément aux objectifs fixés. Il approuve particulièrement les plans d'actions assortis de leurs budgets ainsi que les rapports d'activités annuels.

En plus, des Comités techniques, composés des acteurs du SSN bénéficiaires du projet, sont mis en place en fonction des besoins afin d'apporter un soutien technique à l'Unité d'exécution du projet en rapport avec les activités techniques sectorielles les concernant.

C'est dans ce cadre que l'ANSADE, avec l'appui de l'Unité de Gestion du projet HISWACA, compte recruter un Responsable de Suivi et évaluation pour l'unité de mise en œuvre du projet (PIU).

### IV. Missions du Responsable Suivi-évaluation

Placé sous l'autorité du Coordinateur du Projet (HISWACA - SOP1), il a pour mission d'assurer la conception, la mise en place et le pilotage d'un système de suivi/évaluation (SSE) du Projet ainsi que l'ensemble des activités du Système Statistique National. A ce titre il assure de façon spécifique :

#### Conception des outils de Suivi Evaluation :

- ✓ Concevoir les outils et les instruments de suivi des activités du projet ;
- ✓ Mettre en place la matrice des indicateurs pertinents et suivre leur évolution ;
- ✓ Assurer la revue de la section suivi-évaluation du manuel d'opérations pour toute capitalisation requise des expériences du programme ;
- ✓ Réviser et adapter, au besoin, les outils et instruments de suivi.

#### Suivi des activités du projet :

- ✓ Assurer le suivi rapproché de l'exécution des activités du projet (toutes composantes confondues) ;
- ✓ Appuyer les responsables des composantes dans le monitoring de leurs activités et la formation des équipes à l'utilisation des outils et instruments de suivi ;
- ✓ Appuyer les responsables des composantes dans la fixation des objectifs à atteindre par les équipes (chronogramme d'activités notamment) ;
- ✓ Mesurer les écarts par rapport aux prévisions du projet ;
- ✓ Assurer l'analyse et l'interprétation des écarts entre prévisions et réalisations par référence aux objectifs fixés ;

- ✓ Programmer et superviser les mécanismes de remontée de l'information dont ceux relatifs aux plaintes ;
- ✓ Compiler et analyser l'information de manière régulière pour orienter la gestion du programme et préparer des rapports de mise en œuvre.
- ✓ Renseigner périodiquement le cadre de résultats du projet et produire un rapport d'analyse de la performance de la mise en œuvre du Projet
- ✓ Assurer le suivi de la mise en œuvre des enquêtes de satisfaction des usagers

#### **Evaluation des Activités du projet :**

- ✓ Préparer et superviser les évaluations régulières du programme à travers l'évaluation de processus de toutes les composantes ;
- ✓ Effectuer des sondages des acteurs sectoriels bénéficiaires sur la qualité du programme ;
- ✓ Contribuer à la définition du programme d'évaluation d'impact ;
- ✓ Contribuer à la réalisation de travaux analytiques spécifiques sur les perceptions du projet par les des ménages, les parties prenantes.

#### **Rapport et apprentissage :**

- ✓ Assurer le reporting relatif aux activités de suivi-évaluation et rendre compte de l'état d'avancement des activités au coordinateur technique national et à ses collaborateurs ;
- ✓ Assurer la consolidation des rapports semestriels et trimestriels du projet ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme de visibilité autour des bonnes pratiques via des fiches d'apprentissage et de capitalisation.

#### **Coordination - externe :**

- ✓ Représenter le projet dans les plateformes de coordination dans le cadre du suivi évaluation au niveau national et sous-régional ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs du Système Statistique National en matière de suivi-évaluation.

#### **Autres taches**

- ✓ Effectuer sur la demande du coordinateur, toutes autres taches en lien avec les objectifs du programme.

#### **V. Résultats attendus du Spécialiste en suivi-évaluation**

- Le Coordonnateur est assisté dans la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre Projet ;
- Un Système de Suivi et d'Evaluation cohérent, exhaustif et informatisé des activités du projet et Système Statistique National est mis en place ;
- Les enquêtes annuelles de satisfactions des usagers sont suivies avec qualité ;
- Le cadre de suivi des résultats du projet est mis à jour régulièrement
- La situation de référence du Projet est correctement établie ;
- Un système de collecte des informations nécessaires à l'actualisation des indicateurs de performance est effectivement mis en place, en concertation avec les différents bénéficiaires du Projet ;
- La coordination efficace, avec les autres spécialistes et responsables de l'UCP, et responsables techniques des structures bénéficiaires de de la mise en œuvre des activités du Projet est effective ;
- Le suivi des différents plans selon les indicateurs du cadre logique et du cadre des résultats est assuré ;

- Les plans opérationnels et les plans d'action du Projet, de l'UCP, et des structures bénéficiaires sont élaborés et suivis ;
- Ces plans sont régulièrement actualisés ;
- La synthèse périodique des bilans des différents composantes / sous composantes est effectuée ;
- Le Coordinateur est régulièrement informé sur l'état de l'avancement du Projet et l'évolution des indicateurs de performance ;
- Un renforcement des capacités dans le domaine de suivi évaluation des différents bénéficiaires du Projet est assuré ;
- Les rapports périodiques du Projet sont élaborés.

## **VI. Qualifications et aptitudes**

Le Responsable de Suivi-évaluation du projet HISWACA - SOP1 Mauritanie doit justifier :

- Diplôme d'études supérieures dans les domaines scientifiques, sciences humaines et sociales ou en études d'ingénierie (Bac + 4 au minimum) ;
- Connaissance des procédures des bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale;
- Expérience avérée de plus de 7 ans dans les projets financés par la Banque mondiale ou d'autres institutions similaires;
- Expérience avérée de plus de 5 ans dans le domaine de Suivi Evaluation dans un projet financé par la banque mondiale;
- Expérience d'au moins cinq ans (5) du Système Statistique National ;
- Capacité de calcul et d'analyse d'indicateurs pour le suivi des activités statistiques
- Connaissance du Système Statistique National de la Mauritanie et de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS)
- Connaissance d'un système informatique spécialisé dans le domaine de suivi évaluation ou la connaissance de l'un des logiciels statistiques standards constitue un atout;
- Parfaite connaissance de la langue française et bon niveau en arabe. La connaissance de l'Anglais est un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte WORD, tableur EXCEL et PowerPoint);
- Avoir un âge révolu au 1er Avril 2025 ne dépassant pas 58 ans;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe et de rédaction des rapports;
- Parfaire connaissance de l'Arabe et du Français. La connaissance de l'anglais de travail est un atout.

## **VII. Contrat et durée**

Le contrat du Responsable en Suivi-évaluation est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante par la Coordination du Projet et les partenaires techniques et financiers. Une période probatoire de six (6) mois est requise.

## **VIII. Mode de sélection**

Le Responsable du Suivi-évaluation sera sélectionné selon les procédures de sélection ouverte à la concurrence.